

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

<b>ABONNEMENTS:</b>	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 428		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.

Annonces: Publicitas, S A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

<b>ANNONCES</b>
suisse 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

### A propos de l'Exposition de Liège

Nous avons publié, il y a quelque temps, le programme de la « Semaine Suisse » à l'Exposition de Liège.

Disons que les divers points du programme furent remplis à la perfection sans le moindre accroc et qu'on peut en féliciter sans réserves les organisateurs ainsi que tous ceux qui ont coopéré à

son exécution. Cette semaine réservée à notre patrie a contribué, certainement, à resserrer les liens déjà si étroits et si nombreux qui la rattachent au pays belge et elle laissera un souvenir durable à tous ceux qui ont eu le plaisir d'y participer.

Quant à l'Exposition elle-même, il est facile de s'en faire une impression d'ensemble, maintenant que les travaux d'aménagement de l'emplacement sont à peu près terminés et que la construction des divers édifices arrive à sa fin.

dans une question de budget, dans les frais qu'entraînent, tant pour les villes que pour les exposants, l'organisation et l'exploitation de telles manifestations.

Pour les exposants en particulier, ces frais, qui comportent non seulement ceux de location de l'emplacement, d'installation du stand et de représentation, mais encore ceux de propagande et de réclame, sont déboursés, par eux, avec d'autant plus de difficulté qu'il leur est impossible de se rendre compte si les sacrifices consentis ont une contrepartie et si, réellement, ils sont compensés par des avantages sérieux et positifs.

Etant donnée cette mentalité, d'ailleurs bien compréhensible, il est donc de toute nécessité, si nous ne voulons pas voir les expositions disparaître définitivement, d'apporter des modifications profondes au mode de faire pratiqué jusqu'ici.

Les changements à y apporter doivent consister, en premier lieu, dans une réduction très appréciable du nombre des expositions, tant nationales qu'internationales, puis ensuite dans une compression considérable des frais et, enfin, dans une application du principe de la collectivité tant en ce qui concerne l'exposition même des produits, que la propagande que celle-ci impose aux intéressés.

En ce qui concerne le premier point, c'est au Bureau international des Expositions qu'il appartient d'y mettre ordre et de veiller à l'application stricte de la Convention signée à Paris le 22 novembre 1928, quant à la fréquence de ces manifestations.

Malheureusement, ce Bureau n'a pas encore donné signe de vie. Espérons que nous n'avons pas affaire à un mort-né, mais qu'au contraire il manifestera sans tarder son activité par des mesures dont l'utilité n'est plus à démontrer et qui seront bien accueillies de tous.

Quant au deuxième point, celui des frais, il suffira pour les organisateurs de suivre l'exemple de la Suisse, pour arriver au résultat cherché. Si, au lieu de bâtir des palais luxueux et d'autant plus coûteux qu'ils ne sont qu'éphémères, ils veulent bien se contenter de constructions légères, élégantes et dont la simplicité ferait valoir et ressortir d'autant mieux la qualité et la richesse de leur contenu, c'est-à-dire des produits exposés, on arriverait certainement, pour la plus grande satisfaction des contribuables et des exposants, à organiser des expositions aussi intéressantes et attrayantes que celles actuelles, mais avec une diminution énorme des frais de premier établissement. Pour notre compte, nous sommes convaincus que l'adoption d'un tel principe ferait tomber en grande partie l'hostilité actuelle contre ces manifestations et leur ramènerait un bon nombre de participants.

Enfin, ce qui pourra contribuer aussi à redonner un peu de faveur, à nos expositions, c'est la mise en pratique du régime de la collectivité dans chaque branche d'industrie des pays. L'exemple tenté, dans ce domaine, par les industries suisses, s'il était suivi par les autres pays, serait de nature, nous en sommes certains, à atteindre ce résultat.

En ce qui a trait plus spécialement à l'industrie



Pour ceux qui ont visité les expositions de Barcelone et d'Anvers, ce qui frappe au premier abord à Liège, c'est une certaine exigüité de l'emplacement nécessité par les conditions locales et qui a imposé la limitation à l'extrême des distances de quelques édifices, dont l'architecture forcément disparate, dérouté quelque peu l'œil et produit un effet parfois peu agréable.

Empressons-nous d'ajouter que ce défaut, de nature purement esthétique, est compensé, à notre avis, par la facilité qu'il y a de visiter les divers stands de l'exposition, facilité rendue d'autant plus grande grâce à l'ordonnance impeccable qui a présidé à la répartition des divers groupes de produits.

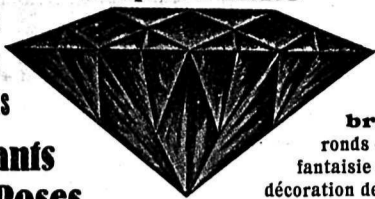
Au milieu des palais, aux somptueuses façades, le Pavillon suisse frappe par son extrême simplicité et par la sobriété de son style. C'est une véritable maison de verre dont la conception originale et hardie fixe immédiatement les regards. Seul l'espace réservé aux produits horlogers et aux textiles est fermé hermétiquement sur trois faces, de façon à produire, comme à Barcelone, une demi-obscurité, au milieu de laquelle la lumière jaillissant des vi-

trines, fait ressortir, avec éclat, toute la gamme des produits exposés, dans leur richesse et leur diversité.

Bien que peu enthousiaste, en général, de l'architecture moderne, nous devons reconnaître que pour les expositions la conception qui a présidé à la construction du pavillon, est très heureuse. Elle est plus qu'un symbole de notre simplicité helvétique, elle est l'éclosion d'une nouvelle donnée architecturale destinée à montrer la route à suivre aux organisateurs des expositions futures.

Personne n'ignore que dans tous les milieux industriels, on devient, de plus en plus réfractaire à ce genre de manifestations économiques. La pléthore est telle dans ce domaine, les sollicitations sont si nombreuses, elles surgissent de tant de côtés différents que ceux qui en sont l'objet en sont excédés et finissent par refuser leur adhésion, avec une énergique obstination. Tous ceux qui sont obligés de procéder au recrutement des intéressés s'en rendent compte tous les jours davantage.

La principale raison de cette lassitude, pour ne pas dire de cette antipathie, réside en premier lieu

**ADOLPHE ADLER**3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE  
Téléphone 22.468ACHATS  
VENTES  
TAILLIERES**Brillants  
et Roses**Spécialités  
en tous  
genres  
de  
**brillants**  
ronds et de taille  
fantaisie pour la  
décoration des montres  
et de la bijouterie.

Importante maison d'horlogerie, travaillant montre à marque, répandue et introduite, cherche

**Directeur général**

Situation intéressante et d'avenir. Connaissance de la clientèle, des genres et des langues exigés.

Adresser offres avec références et copies de certificats sous chiffre P 22016 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 893

**UNIVERSO**

S.A.

**FOURNIT AVANTAGEUSEMENT  
AIGUILLES**

pour Montres de poche, Brevetés, Boutonniers, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. etc. et tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs

**INSTALLATION SPÉCIALE**

pour Découpages de tous Articles de fournitures en série soit: Brides-Crochets pour Ressorts de Barille-Masses, etc. etc. Tours d'Heures appliqués pour Cadrons métal.

**QUALITÉS**

Depuis l'Article le plus soigné au plus ordinaire

**PRIX**

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries. Choix immense et Qualité supérieure à Prix égal.

CATALOGUE À DISPOSITION

**UNIVERSO S.A. Rue Numa Droz, 83  
LA CHAUX-DE-FONDS****Chef mécanicien**

trouvera engagement stable dans une importante fabrique de décolletages.

Offres à adresser sous chiffre P 22015 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 892

On cherche à acheter tout de suite

**1 machine „Mikron“****pour percer le frou de la  
fige et fraiser l'entrée  
de remontoir.**

Nouveau modèle.

Ecrire sous chiffre B 21887 U à Publicitas Bienne. 896

**6 1/2" ancre d'occasion**

sont livrés avec ou sans marques à des prix de soldes par séries.

S'adresser sous chiffre P 22024 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 894

**OCCASION**

A saisir pour

**mécanicien - électricien**

A vendre pour cause majeure, et à de bonnes conditions, un tour Mikron avec ses accessoires, et une presse Mosimann 25 à 30 tonnes, clavette demi-ronde, avec l'outillage pour la fabrication d'un appareil de sûreté, breveté, utile dans tous les ménages.

Affaire d'avenir.

Pressant.

Adresser offres sous chiffre P 22008 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 900

**Technicien-Horloger**

bien au courant de la construction de calibres pourrait entrer immédiatement à la 899

**TAVANNES WATCH CO. S.A.**  
à Tavannes.**VOYAGEUR**

expérimenté, bien introduit auprès de la clientèle de gros de l'Europe centrale, 5 ans de pratique dans l'Amérique du Sud, parlant allemand, français, espagnol et portugais, cherche situation d'avenir dans bonne fabrique d'horlogerie.

Références à disposition.

Ecrire sous chiffre G 21898 U à Publicitas Bienne. 903

**A VENDRE****Belle propriété d'habitation  
avec ateliers  
rue du Stand 30, Bienne**

Il s'agit de la propriété Studer-Boss, ci-devant atelier de dorage. Habitation de tout confort moderne. Petit jardin.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude d'avocat et notaire Moll & Renggeli, à Bienne. 905  
A. Moll, notaire.**Ebauches**

Achetons stock d'ébauches, 10 1/2 à 19 lignes, ancre, à prix de liquidation. — Offres avec échantillons sous chiffre 1769 à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**A. ROULET-HUGUENIN**LE LOGIC  
GRAVURE DE LETTRES  
EN TOUS GENRES  
DÉCORATION  
SPECIALITÉ DE  
CADRANS GRAVÉS  
TOUS STYLES.  
GRAVURES  
MODERNES  
À LA MACHINEPRODUCTION JOURNALIÈRE  
2000 PIÈCES

Téléphone 278

**Offres demandées de maisons suisses (fabricants syst. Roskopf)****Pour livraison rapide de 20.000 montres Roskopf**

avec aiguilles à secondes au centre, mouvement spécial selon nos modèles patentés. On exige du travail garanti et l'utilisation de fournitures de qualité. Possibilité est donnée pour des commandes régulières importantes. Notre mandant se rendra personnellement sur place après réception des offres.

Ecrire à Casella postale 240, Locarno.

**Employé de qualité**Commerçant de la branche, capable de diriger, avec longue expérience de voyage, correspondant habile en français, allemand, espagnol, connaissant l'anglais, **cherche place stable** dans première fabrique. Ires références.

Offres sous chiffre N 21912 U à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 904

**On demande offres pour 1 machine pour la  
fabrication de bouelettes argent**

pour cadrons métal.

Faire offres sous chiffre J 21900 U à Publicitas Bienne. 901

**Quelle fabrique d'horlogerie**

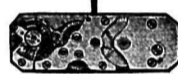
désire être représentée en Allemagne, par un voyageur très bien introduit en Rhénanie et Westphalie, actuellement encore en place, non congédié. L'intéressé est très actif et débrouillard, un talent organisateur, belle prestance, vendeur éprouvé et de toute confiance. Références de 1er ordre. Prétentions: rétribution convenable, maison de 1er ordre.

Offres sous chiffre ES 33 à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 906

**Fd. & Ad. DROZ**

Parc 91

La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement  
mouvements baguette  
qualité extra soignée

7,25 x 22,5 mm

On demande pour commandes régulières

**Mouv. 10 1/2 lig.  
Eta 390**

terminés, 10 et 15 rubis.

On fournirait les cadrons.

Faire offres sous chiffre  
O 6711 à Publicitas  
St-Imier. 867**Montres-cylindre**

5 1/4, 10 1/2 lig., spéc. 9 lig.

**JEAN STRUB, 98**  
Promis Watch,  
Bettlach. (Soleure)**Véritable Laque**Indo-chinoise,  
noire et couleur.

Livraison rapide.

Travail garanti.

**PAUL ROBERT**  
Temple Allemand 71 - Tél. 15.14  
Chaux-de-FondsLe monteur de boîtes ou  
bijoutier qui a fait la**boîte 170276**  
**5 1/4" tonneau**est prié de donner son  
adresse s. chiffre P 22025 C  
à Publicitas Chaux-de-Fonds.

907

**S. WATERMAN,**  
91 a. Hatton Garden,  
LONDON E. C. 1.Achat grand comptant  
montres et mouvements.**Représentants**sont demandés par  
fabrique de pendu-  
llettes, pour une nouveauté  
brevetée, article de  
grande vente se prêtant  
spécialement à la publicité.  
Offres et références  
sous chiffre J 8542 X à  
Publicitas Genève. 891**Terminages**8 3/4, 9 3/4, 10 1/2 lignes, à  
sortir par grandes séries.Faire offres avec der-  
niers prix sous chiffre  
D 21889 U à Publicitas  
Bienne. 898**Diamantine  
Rubisine  
Saphirine**  
qualité reconnue la meilleure  
**G. SCHNEIDER**  
Hauts-Geneveys 317



horlogère, nous rappelons que sa participation à l'exposition est absolument impersonnelle et que le système de la démocratie pure lui a été appliqué. En effet, sur les 30 exposants, qu'elle comprend, chacun d'eux, quelle que soit l'importance de son entreprise, n'a droit qu'à une même superficie de vitrines et ne peut exposer que le même nombre de montres. En outre, pour accentuer le caractère démocratique de l'essai tenté, il a été renoncé à toute récompense. Le système a été étendu également à la propagande, chaque participant a renoncé à toute réclame personnelle et a laissé le soin à la collectivité de l'organiser d'une façon toute générale. Elle consiste dans l'envoi d'une brochure illustrée, dont la couverture a été reproduite dans notre numéro du 3 mai 1930, à tous les grossistes et détaillants belges et à l'installation d'une enseigne lumineuse, que nous reproduisons ci-dessus, sur une des principales places de Liège.

Si l'on en juge par le grand nombre de visiteurs, qui se pressent tous les jours autour de nos vitrines, on peut en inférer que cette réclame, relativement peu coûteuse, n'a pas été inutile et qu'elle a contribué, avec l'originalité de l'installation et avec la richesse et la variété des produits, à populariser notre Section d'Horlogerie qui, à Liège comme à Barcelone, peut être considérée comme un des clous de l'exposition.

Il y a lieu d'espérer que les expériences faites par la Suisse ne resteront pas sans lendemain; elles paraissent suffisamment concluantes pour servir d'exemple. Puisse-t-il être suivi peu à peu par tous les autres pays, car il n'est pas inutile de le répéter, c'est une condition *sine qua non* de l'existence des expositions, qui pourront être projetées pour l'avenir.

## Le tarif douanier américain

### Droits sur les pendules, etc.

Par. 368. a) Pendules, mouvements de pendules, y compris les mouvements ancre, mécanisme de mouvement d'horlogerie, ainsi que tous mécanismes, dispositifs et instruments destinés à garder, mesurer ou indiquer l'heure, moteurs synchrones et asynchrones de moins de un quarantième de cheval-vapeur, évalués à pas plus de 3 dollars par pièce, non compris la valeur des poulies et autres transmissions, de même que tout mécanisme, dispositif ou instrument construit pour ou propre à mesurer le temps, la distance, la vitesse, ou encore le prix d'une course ou le débit de l'eau, du gaz ou de l'électricité ou convenant à des usages similaires ou à régler, indiquer ou contrôler la vitesse des arbres de couche des tambours, des disques ou convenant à des usages similaires ou à enregistrer, à indiquer le temps, ou à enregistrer, indiquer ou accomplir toute opération ou fonction à un ou des moments déterminés d'avance, tous ces articles (excepté les articles énumérés et décrits dans le Par. 367), qu'ils soient ou non embottés dans des boîtes, cages, cabinets ou autres contenants:

1) s'ils sont évalués à pas plus de 1,10 dollars l'un, 55 cents la pièce; évalués à plus de 1,10 dollars, mais à pas plus de 2,25 dollars l'un, 1 dollar par pièce; évalués à plus de 2,25 dollars, mais à pas plus de 5 dollars l'un, 1,50 dollar la pièce; évalués à plus de 5 dollars, mais à pas plus de 10 dollars l'un, 3 dollars la pièce; évalués à plus de 10 dollars l'un, 4,50 dollars la pièce;

2) tous ces articles seront, en outre, astreints à un droit additionnel de 65 pour cent *ad valorem*.

3) tous ces articles, contenant des pierres seront soumis à un droit additionnel cumulatif de 25 cents pour chacune de ces pierres.

b) Tous ces articles doivent porter, gravé ou frappé visiblement et de manière indélébile, sur la partie la plus visible de la platine supérieure ou inférieure: le nom du pays de fabrication, le nom du fabricant ou de l'acheteur et le nombre de pierres, s'il y en a. Toutefois, si en tout ou partie, ces marques ont, avec le nom ou la marque de fabrique d'un fabricant établi en Amérique une ressemblance pouvant suffire à induire en erreur le consommateur aux Etats-Unis, le dédouanement des dits articles sera refusé, pourvu que le dit nom ou la dite marque de fabrique ait été enregistré par le receveur des douanes.

c) Les parties pour tous les articles sus-mentionnés doivent être dédouanés comme suit:

1) Parties (excepté les platines mentionnées dans la classe (2) de ce sous-paragraphe, et les pierres) importées dans un même envoi avec des mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments complets prévus dans le sous-paragraphe (a) de ce paragraphe (qu'ils puissent ou non être utilisés avec de tels mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments), 45 pour cent *ad valorem*; mais cette clause de ce sous-paragraphe ne doit pas être appliquée à la portion de toutes les parties contenues dans l'envoi, excédant en valeur 1 1/2 pour cent de la valeur des dits mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments complets;

2) toute platine pouvant servir de base pour l'assemblage du mécanisme d'horlogerie constituant l'un quelconque des mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments, ou contenu dans l'un d'eux, devra payer la moitié du montant du droit qui serait supporté par le mouvement, le mécanisme, le dispositif ou l'instrument complets auquel elle est destinée. Si deux de ces platines ou plus sont importées ensemble, elles devront être dédouanées comme une seule platine, si elles sont nécessaires ensemble pour de tels assemblages;

3) tout assemblage ou sous-assemblage (à moins qu'il ne soit à dédouaner sous clause (1) ou (4) de ce sous-paragraphe) consistant en deux ou plus de deux parties ou pièces de métal ou d'autres matières assemblées ou fixées ensemble, sera sujet à un droit de 65 pour cent *ad valorem* et, en plus, à un droit de 3 cents pour chacune de ces parties ou pièces de matériel, sauf que, s'il s'agit de pierres, le droit spécifique sera de 25 cents au lieu de 3 cents. Pour l'application de cette clause et de la clause (4) les balanciers bi-métalliques et les ressorts avec bouts rivés, doivent être considérés chacun comme une seule partie ou pièce;

4) tout assemblage ou sous-assemblage, consistant en partie en une platine ou en des platines prévues dans la clause (2) de ce sous-paragraphe, sera sujet au taux de droit prévu pour une ou pour de telles platines et, en plus, à un droit de 5 cents pour chaque partie ou pièce de matériel (excepté les platines) contenue dans cet assemblage ou sous-assemblage, sauf que s'il s'agit de pierres, le droit spécifique sera de 25 cents au lieu de 5 cents;

5) aucun assemblage ou sous-assemblage ne sera soumis à un droit plus élevé que celui qui frapperait le mouvement, le mécanisme, le dispositif ou l'instrument complet auquel il est destiné;

6) toutes les autres parties (excepté les pierres), 65 pour cent *ad valorem*.

d) Les cadrans pour tous ces mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments énumérés et décrits dans ce paragraphe ou dans le paragraphe 367 (excepté les cadrans expressément prévu au paragraphe 367), lorsqu'ils sont importés séparément, 50 pour cent *ad valorem*. Tous ces cadrans (qu'ils soient importés séparément ou attachés à l'un quelconque des articles sus-mentionnés) doivent porter imprimé, gravé ou frappé visiblement et de façon indélébile, le nom du pays de fabrication; cette marque, si le cadran est importé attaché à l'un quelconque des mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments sus-mentionnés, doit être placée sur la face du cadran de manière à n'être caché par aucune partie de la boîte, cage, cabinet ou autre contenant.

e) Les boîtes, cages, cabinets ou autres contenants, destinés à l'un quelconque des mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments énumérés ou décrits dans ce paragraphe, non prévus spécialement, lorsqu'ils sont importés séparément, 45 pour cent *ad valorem*. Toutes ces boîtes, cages, cabinets ou autres contenants, qu'ils soient importés séparément ou attachés à l'un quelconque des mouvements, mécanismes, dispositifs ou instruments sus-mentionnés, doivent porter imprimé, gravé ou frappé visiblement et de façon indélébile, à leur partie postérieure, le nom du pays de fabrication.

f) Tout article qui, d'après ce paragraphe, doit être marqué, sera refoulé à l'entrée, à moins qu'il soit marqué en exacte conformité avec les dispositions de ce paragraphe.

g) Les taximètres et leurs parties, finis ou non, 85 pour cent *ad valorem*.

## Chronique des Associations patronales

### Société suisse des Fabricants de boîtes de montres en or.

Dans son congrès de lundi 30 juin écoulé, la Société Suisse des fabricants de boîtes de montres en or a décidé de maintenir pendant le mois de juillet la fermeture officielle des fabriques les lundi et samedi de chaque semaine. Elle a décidé également de renouveler le contrat collectif qui la lie avec

la F. H. pour la nouvelle durée d'une année. Elle a pris de plus certaines décisions d'ordre intérieur.

## Chronique sociale

### Les prix de détail et le coût de la vie en Mai 1930.

(Communiqué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail)

L'indice suisse du coût de la vie s'élevait à la fin de mai 1930, comme à la fin du mois précédent, à 158 (juin 1914 = 100); à la fin de mai 1929, il était à 160. Les denrées alimentaires ont subi de nouvelles baisses et les combustibles leur baisse saisonnière habituelle; mais ces changements ont été contrebalancés par une légère hausse des loyers, constatée en mai 1930 par rapport à l'année passée.

Sur 65 articles observés dans les denrées alimentaires, 17 n'ont pas varié, 6 ont haussé et 42 ont baissé en mai 1930. Pour 4 articles, il s'agit d'une hausse et pour 31 d'une baisse de plus de 1%. La viande de veau a haussé dans bon nombre des 34 communes prises en considération, la viande de bœuf et les œufs de caisse dans plusieurs d'entre elles. Le beurre a baissé dans la majorité de ces communes. La viande de porc, le pain, la farine, la semoule, le riz, le maïs, l'huile d'arachides, le sucre et les pâtes alimentaires ont également baissé dans bon nombre d'entre elles. Il en a été de même du lard, du saindoux, des produits d'avoine, de l'orge, de la graisse de noix de coco, des pommes de terre, du café et des pois dans plusieurs de ces communes.

Des huit catégories de denrées prises en considération dans l'indice du coût de l'alimentation, la viande et la charcuterie accusent le même nombre-indice que le mois précédent, les œufs une hausse de 2% par suite du léger renchérissement de cet article, le sucre et le miel une baisse de 4%, le pain et les autres produits de céréales une baisse de 2%, les produits laitiers, les graisses et les huiles, les pommes de terre et les légumes à cosse, le café et le chocolat, chacun une baisse de 1%. L'indice de l'alimentation a passé à 150 à la fin de mai 1930, de 152 qu'il était à la fin du mois précédent; à la fin de mai 1929, il était à 154. Le coût de l'alimentation est resté au même niveau ou à peu près dans 14 des 34 communes prises en considération; il a diminué de 1% dans 10 communes, de 2% dans 7 et de 3% dans 3.

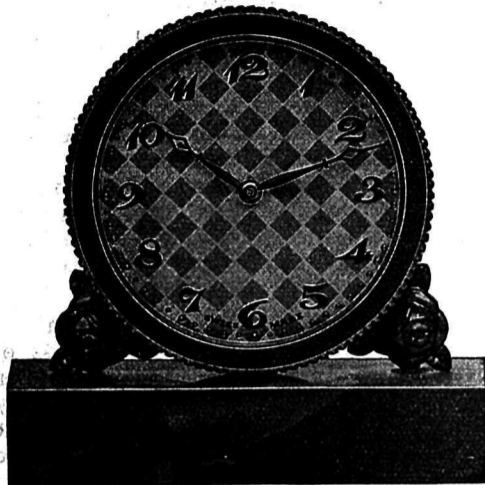
L'indice du chauffage et de l'éclairage a légèrement baissé par suite de l'introduction partielle des prix réduits appliqués en été à la vente des charbons. Il s'est abaissé à 132 à fin mai 1930, alors qu'il était à 133 à fin avril 1930 et à 134 à fin mai 1929.

En ce qui concerne l'habillement, on considère comme inchangé l'indice de 160 noté à la fin d'avril 1930.

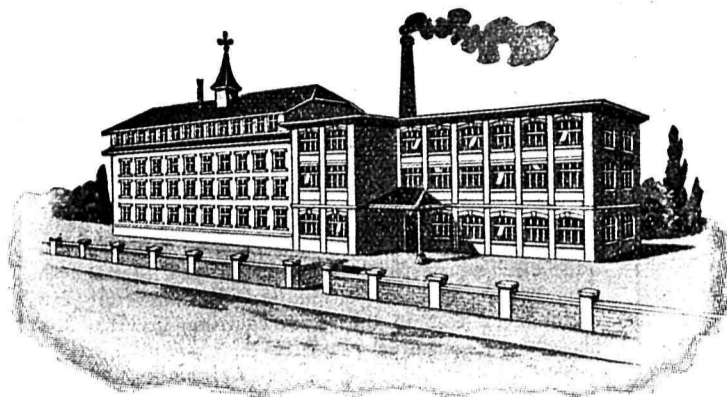
L'indice des loyers, tel qu'il résultait du relevé exécuté en mai 1929, a été repris sans modification jusqu'en avril 1930 dans le calcul de l'indice du coût de la vie. Il a été procédé, en mai 1930, à un nouveau relevé des loyers. Il en ressort que le taux moyen des loyers, compte tenu du nombre d'habitants des différentes communes prises en considération, est monté de 2,1% du mois de mai 1929 au mois de mai 1930. En ce qui concerne les villes de plus de 100,000 habitants, on constate que les logements ont renchéri de 1,7% à Zurich, de 2,3% à Bâle, de 2,5% (résultat provisoire) à Genève et de 0,6% à Berne. Compte tenu du nombre d'habitants de chacune d'elles, on obtient, pour ces quatre villes, une hausse moyenne de 1,8%. Il s'est aussi produit une légère hausse des loyers dans la majorité des autres communes prises en considération. Compte tenu du nombre d'habitants de chacune d'elles, on obtient, pour ces communes, une hausse moyenne de 2,5%. Calculé sur la base du nouveau relevé, l'indice des loyers (juin 1914 = 100) s'établit en moyenne à 198 pour les villes de plus de 100,000 habitants, à 166 pour les autres communes et à 185 pour l'ensemble des localités envisagées. Il est à remarquer que les anciens et les nouveaux logements ont été pris en considération dans le calcul de l'indice en proportion de leurs nombres respectifs. Les variations de l'indice procèdent donc non seulement des variations des loyers payés pour les mêmes logements, mais aussi de la proportion croissante des nouveaux logements qui sont la plupart mieux aménagés que les logements d'avant la guerre. Il est à considérer aussi que même une partie des vieux logements sont plus confortables qu'avant la guerre. Outre la hausse proprement dite, l'indice des loyers traduit donc un niveau moyen plus élevé des conditions de confort.

# SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

RECONVILIER WATCH CO S. A.



MONTRE PÉNULETTE 1 JOUR  
SOCLES MARBRE ET ONYX  
TEINTES VARIÉES  
MOUVEMENTS CLEFS, A ET SANS SECONDE  
TOUS GENRES DE CADRANS FANTAISIE



Maison fondée en 1902

Spécialité de bonnes montres Roskopf  
et ancre, de 15 à 30 lignes



MONTRE POUR AVEUGLES



La montre de qualité

Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie

**LOUIS ROSKOPF**  
RECONVILIER

Maison fondée en 1906



métal et argent, lépines et  
savonnettes, de 15 à 30 lignes

## Annuaire de l'Horlogerie Suisse

Chapalay & Mottier S. A.

### Édition 1930 est paru

Contient :

**Adresses** des fabricants d'horlogerie, bijouterie, joaillerie, fournitures d'horlogerie et branches diverses de la Suisse et des départements français du Doubs et de la Haute-Savoie.

**Chapitre** traitant du contrôle fédéral des ouvrages d'or, d'argent et de platine.

**Répertoire** des marques de fabriques.

**Tarifs douaniers, formalités consulaires.**

etc., etc.

**Maisons inscrites au Registre du Commerce** marquées d'un astérisque.

En vente au prix de : **Fr. 4.-**

à PUBLICITAS La Chaux-de-Fonds  
et dans les principales librairies.

## INNOVA S.A.

Département **BIENNE** Rue de la Loge 29°  
Technique Tel. 36.56.

Atelier de mécanique. - Installations modernes. - Construction et réparation  
Prix avantageux. de machines de précision et outillage. Exécution rapide et soignée.

## Mouvements baguette

3" Eta, 3 3/4" Fontainemelon, 4 1/4" Peseux, 4 1/2" A. S.,  
en qualité soignée sont fournis par 908

**BENOIT FRÈRES**

Téléphone 17.35

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Parc 128

## Radium „André“

**MICHEL TISSOT, La Chaux-de-Fonds**

Numa Droz 118 — Tél. 14.78

L'irradiation de nos produits, la teinte appréciée de couleur verdâtre, la stabilité de son éclat vous engagent à essayer nos matières lumineuses.

Une pose soignée.

2999

Des prix avantageux.

## USINE DE DÉCOLLETAGE

„NOVIS“ S. A., Neuveville

Tél. no. 16

(Suisse)

Fabrique de Vis et Pièces d'horlogerie

en tous genres, par procédés automatiques.

**SPÉCIALITÉS :**

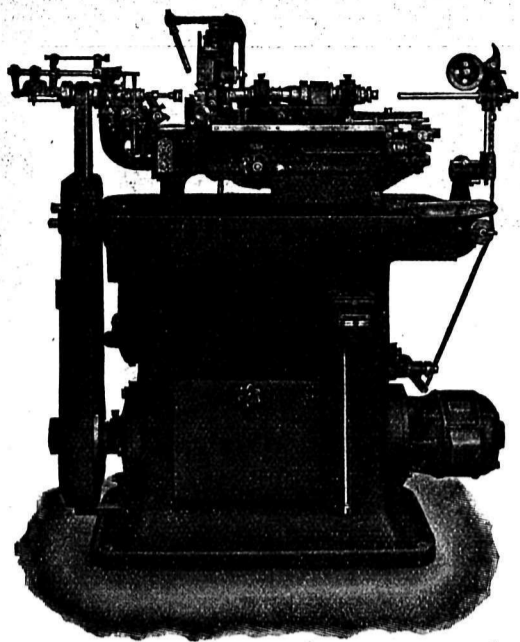
Petite visserie de précision.  
Tarauds rectifiés interchangeable,  
Pas métrique et N. H. S.  
Tarauds trempés et finis.

**Exportation.**

Tarauds spéciaux pour fabriques de balanciers, etc.  
Forets divers, Equarrissoirs, Chevillots,  
Goupilles diverses, Canons, Couronnes,  
Piliers. etc. 3383







# DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

Machines à commande directe par moteur

## ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

Fabrique de  
**Pendants, Couronnes, Anneaux**



**Plots et Anses** pour montres  
bracelets

Assortiments fantaisies en tous genres



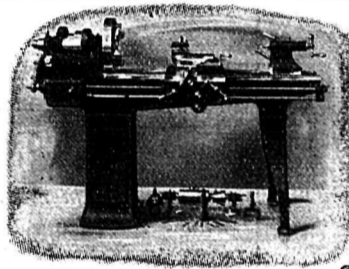
**BOURQUIN FRÈRES S.A.**  
BIENNE 7

Téléphone 28.15 — Télégrammes: Anneaux  
COMMISSION — EXPORTATION 336

## CADRANS NACRE

Pour avoir de beaux cadrans nacre, solides, jolies nuances, heures appliques gravées, de toutes formes, aussi imitation nacre, adressez-vous à la maison spécialisée 66

**LE NACRE S. A.,** Terreaux 25, La Chaux-de-Fonds.



## ARISTON

Le tour de mécanicien qu'il vous faut.  
Précis et bon marché.

H. P. 175 × E. P. 600 - 1000 - 1500 - 2000<sup>mm</sup>

**Maison J. WORMSER** 3466  
ACIERS — MACHINES — OUTILS  
LA CHAUX-DE-FONDS



Fabrique spéciale de Brosses métalliques

## JACQ. THOMA

WINTERTHOUR (Suisse)

548 Maison Suisse Téléphone 7.73 Fondée en 1877

Brosses de tous genres, en fil d'acier fondu, trempé, fil d'acier doux Bessemer, fil de laiton, de bronze phosphoré et de métal blanc pour horlogers, bijoutiers, graveurs, galvaniseurs, pour fabriques de ressorts et de pierres d'horlogerie.

Qualité supérieure.

## Les machines à numérotter CHOPARD

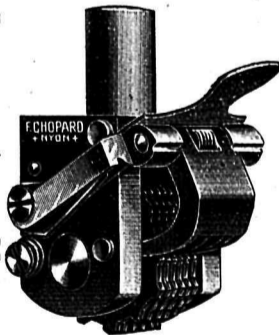
pour Boîtes et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et mécaniques sont reconnues les meilleures.

— Fonctionnent sur tous les Continents —

Machines à NUMÉROTTER pour PANTOGRAPHES  
Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m.

**Établissement F. CHOPARD, Nyon** Tél. 3.62

GRAVURE SUR MÉTAUX, POINÇONS, CLICHÉS



Maison de confiance Fondée en 1893

Grandeurs: 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> à 5<sup>1</sup>/<sub>4</sub> lignes



**CHARLES PERRENOUD, Bienne**

Téléphone 4917

Musée 14

**Mouvements ancre baguettes**

## Renseignements - Contentieux

sur le Monde entier

**BICHET & Cie**

Anc. Maison ANDRÉ PIGUET & Cie, fondée en 1895

Bâle, Falknerstrasse 4.  
Berne, Bubenberplatz 8.  
346

Genève, rue de la Croix d'or 3.  
Lausanne, place St-François 5.  
Zurich, Börsenstrasse 18.

*N'apportez pas vos annonces  
à la dernière minute.*

# DORAGES

MOUVEMENTS

ROUES

Poudre d'argent

Circulaires

américain

Poudre d'argent

Genres courants

Prix avantageux

Qualité garantie

Livraisons rapides

79

**Vve de Ls Estoppey Addor & Fils**

Wasen 32

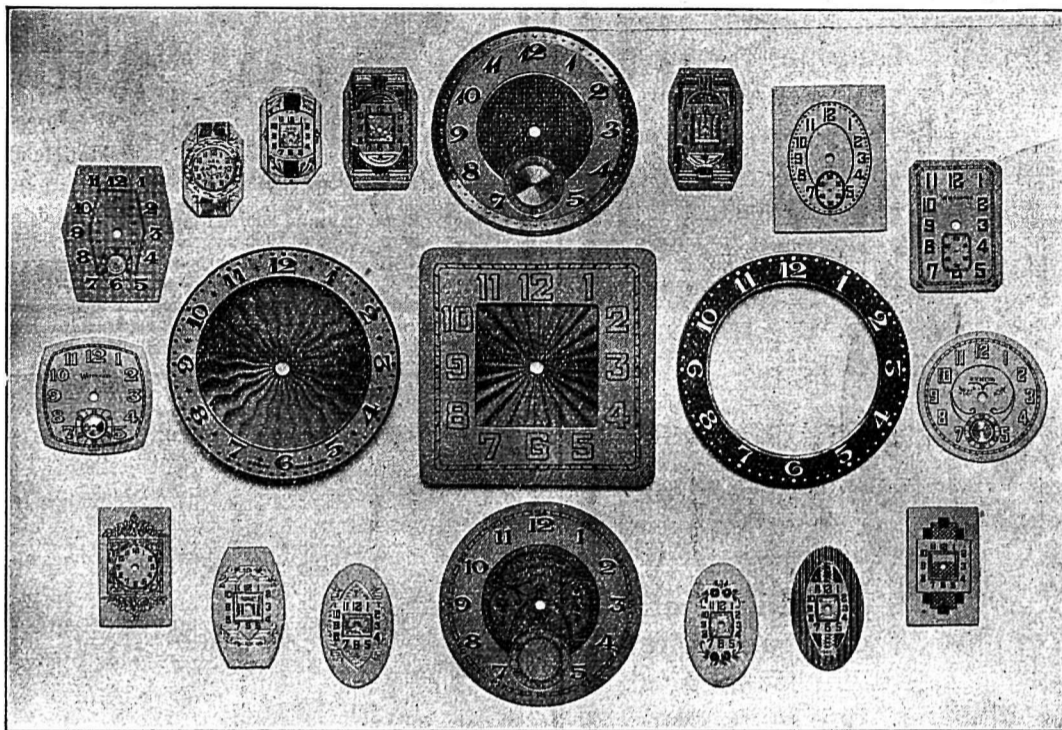
**BIENNE**

Tél. 40.92

MAISON FONDÉE EN 1880



**Fabrique de Cadrans métal et argent** **LA ROMAINE**  
**E. LEUTHOLD, La Chaux-de-Fonds**



livre tous les genres à la satisfaction de ses clients comme  
 Qualité Délai de livraison Prix 3451

**Diamants bruts**  
**BOART-CARBONE**

Diamant blanc et noir pour poudre et burins  
 Outils diamantés — Pointes et esquilles pour pierristes

Rubis, Saphirs, Grenats des Indes  
 Importation directe 3327

**BASZANGER**

6, Rue du Rhône, GENÈVE

**URGENT!** Offre demandée  
**pour la livraison**  
**de 10.000 réveils de poche**  
 mouvement Roskopf, fonctionnant à la perfection.  
 Faire offres à Casella postale 240, Locarno.

**Inconnu jusqu'à ce jour en horlogerie**

On offre à vendre un procédé de taillage pour pignons coulants et denture de champ des roues de couronne, donnant une denture absolument théorique, roulant sans glissement sur tous les points de contact. — Eventuellement accepterait associé ou commanditaire pour exploitation du procédé.

Adresser offres sous chiffre **H 21899 U** à **Publicitas Bienne.** 902

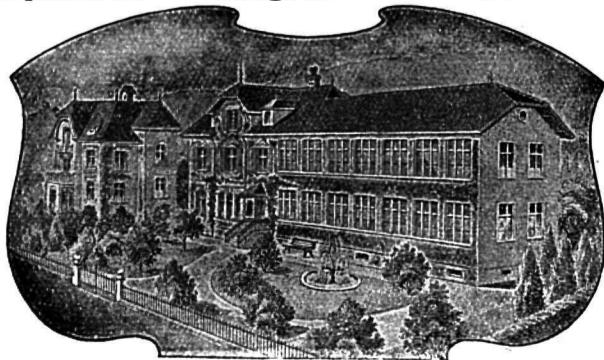
**LUTHY & C<sup>IE</sup> S. A.**

PIETERLEN (SUISSE)

Fabrique de **PIERRES FINES** pr l'Horlogerie

— Maison de confiance, fondée en 1875 —

Téléphone 10 Télégrammes: Luthy, Pieterlen 3052



Maison renommée par la bienfaisance de ses produits.

Maison renommée par la bienfaisance de ses produits.

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.

*Chiffons d'essuyages blancs lavés*  
*Chiffons d'essuyages couleurs lavés*  
 CONDITIONS AVANTAGEUSES  
**W. KAUFMANN + CO NIDAU**

GRAVURE DE LETTRES  
 DORAGE DE ROUES, DE BOUCHONS ET DE CHATONS

**MEYLAN & C<sup>IE</sup>**  
 NICKELAGE - ARGENTAGE DE MOUVEMENTS  
 LA CHAUX-DE-FONDS

RUE DU PARC 152

CHEQUES POSTAUX IV B 993

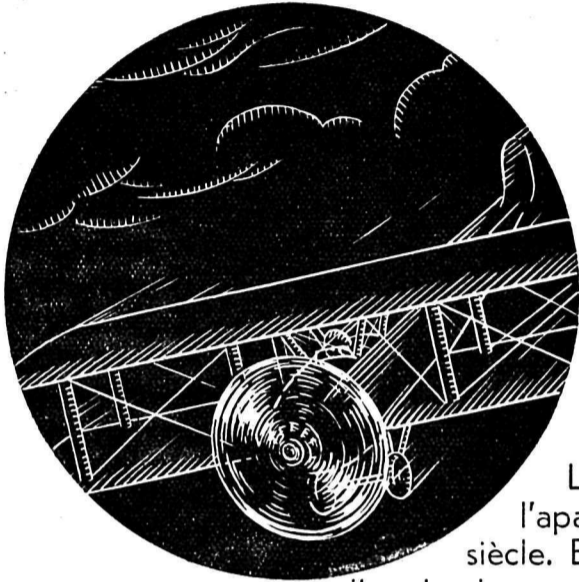
3376

TÉLÉPHONE 24.60



FABRIQUE DE RESSORTS  
**PAUL DUBOIS**  
**CORGÉMONT**

MAISON RENOMMÉE POUR SA  
FABRICATION RÉGULIÈRE



La rapidité est  
l'apanage de notre  
siècle. En livrant plus  
vite et mieux que votre con-  
current, vous gagnez du terrain  
sur lui... Vous aussi, serez  
à même de livrer encore plus  
rapidement, si vous confiez vos  
ordres à „Météore” S. A. qui,  
grâce à sa bonne organisation,  
les exécutera avec la plus grande  
célérité.



RADIO CHIMIE  
**Météore S.A.**

BIENNE



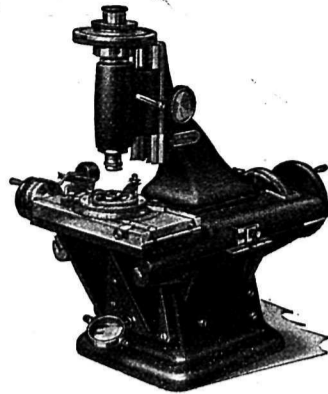
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
TÉLÉPHONE 16.92  
DÉPÔT À BIENNE

**VERRES DE MONTRES**  
EN GROS

Stock permanent d'environ 50.000 grosses

Concessionnaire pour la Suisse des

**VERRERIES UNIES**



Machine à mesurer et pointer N° 0

Modèle N° 2a, capacité 300/200 mm.  
" N° 2, " 200/200 "  
" N° 1, " 100/100 "  
" N° 0, " 70/50 "

**HENRI HAUSER S.A.**

Fabrique de Machines de précision

**BIENNE 4**

Téléphone 49.22

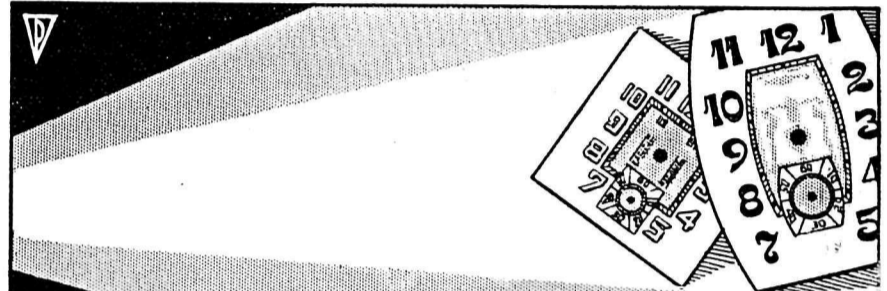
SPÉCIALITÉS: 3000

**Machines à mesurer  
et pointer de haute précision**

Perceuses sensibles de précision  
Modèles I et II, capacités 2 et 4 mm.  
à 1 et plusieurs arbres.

**Machines d'ébauches modernes**

Machines à sortir de précision de tous systèmes



**PROGRESSIA**

**FABRIQUE DE CADRANS MÉTAL**  
**FROIDEVAUX & CIE. NIDAU-BIENNE**

**Fil d'acier anglais**

Qualités supérieures pour vis, tiges, arbres,  
pignons, axes, etc.

Étirage précis. Bonne production.  
Trempé et revenu parfaits.

GRANDS STOCKS

**COURVOISIER & Co.**

**Bienne**

Téléphone: 33.38

**Jules Weber-Chopard Fabrique ILEX**  
Téléphone 34 **SONVILIER (Suisse)**

Spécialité de

**montres bracelet, qualité soignée**

pour dames et messieurs.

3<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 5, 5<sup>1</sup>/<sub>4</sub>, 5<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 9<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.



Mouvements baguettes  
absolument garantis

3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lignes Fontainemelon



M.B.  
P.O.G.

**TH. MAEDER, Bienne**

Maison fondée en 1866

Téléphone 28.37

Marque déposée

**Plaqué or galvanique**

Se fait en qualité 5, 10 et 20 ans, en 14 et 18 kt.

Maison de toute confiance.

408